



**ÉTABLISSEMENT
FRANÇAIS DU SANG**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Nouvelle Aquitaine



Points principaux du CSE

CSE de décembre 2022 :

📍 Information de la direction :

❖ Décret du 10 novembre 2022 :

Ce décret va permettre à l'EFS de mettre en place des personnels non médicaux chargés d'assurer l'organisation des collectes en plus d'un responsable médical des prélèvements.

Le responsable médical gèrera l'ensemble des sites.

Les astreintes biologistes pourraient devenir nationale.

Les élus CFDT s'inquiètent car ce décret diminue fortement le temps de formation nécessaire pour être médecin de prélèvement et EPDI.

❖ Réunion avec l'ARS et la Direction du CH de Guéret :

La reprise de l'activité IH-Del de Guéret ne se fera pas avant le 1^{er} janvier 2024. En attendant, l'EFS souhaite mettre en place un dépôt d'urgence afin de sécuriser la délivrance en cas de PCA.

Les élus CFDT s'inquiètent des risques psychosociaux engendrés par cette situation.

Cela fait des années que la direction prévoit ce transfert d'activité, laissant le personnel dans l'expectative.

De plus cette situation d'entre deux ne permet pas la mise en place de la cellule nationale de reclassement et assurer ainsi une vision sur l'avenir pour le personnel de Guéret.

La CFDT insiste pour que la direction prenne en compte ces RPS.

❖ Recrutements :

Aucune candidature de biologistes sur les sites d'Agen, Dax et Bayonne.

Pour soulager les biologistes, des chefs d'équipe ont été nommés comme par exemple à l'IH-Del d'Agen depuis le 1^{er} novembre, permettant ainsi à certains personnels de prendre des responsabilités et d'évoluer.

📍 Travaux IH La Rochelle :

La Rochelle est le plus petit site d'IH-Délivrance de France. Des travaux d'amélioration de l'ergonomie sont attendus depuis longtemps, et un rapport de l'ergonome qui s'est rendu sur les lieux a été transmis aux élus.

Déclaration des élus CFDT :

Nous saluons le fait que les préconisations de l'ergonome aient été prises en compte. Par contre, nous souhaitons que l'agitateur à plaquettes puisse être mis en priorité dans la liste des investissements. Nous espérons que les entreprises respecteront le délai annoncé de 3 semaines de travaux, afin de minimiser les impacts sur l'ensemble des activités du site. Ces travaux vont améliorer les conditions de travail des techniciens de laboratoire.

Pour ces raisons, les élus CFDT donneront un avis favorable.

📍 Formation :

Les élus CFDT font remarquer que l'envoi trop tardif des convocations par Campus EFS et les changements de lieux de formation, compromettent le bon déroulé des réservations (déplacements, hébergement) et déstabilisent le fonctionnement des activités.

Ces difficultés ont été évoquées au niveau du réseau DRH national : des améliorations sont attendues sur le fonctionnement actuel (interactions avec des référents Campus).

L'ordre de mission peut être déposé dans CONCUR par les stagiaires dès que la formation est validée par la région, quitte à le supprimer par la suite si la formation est annulée. Les chargés de voyage peuvent aussi être saisis pour accompagner les personnels.

📍 Plan de sobriété énergétique :

La direction s'interroge sur les déplacements des personnels et les économies envisageables.

La CFDT fait remarquer qu'il ne s'agit pas de faire un plan d'économie mais un plan de sobriété énergétique !

De plus, de nombreux personnels utilisent déjà les transports en commun.

Plusieurs difficultés sont relevées :

- ♦ Certains locaux sont vétustes et demandent beaucoup d'investissement
- ♦ De nombreux locaux n'appartiennent pas à l'EFS.

📍 Questions diverses CFDT :

❖ PCA sur le site de Poitiers :

la direction précise qu'il n'y a pas de PCA en IH Del à Poitiers.

Les élus CFDT rappellent qu'en cas de déclenchement d'un PCA, le CSE doit être informé et consulté.

Ils demandent également que les effectifs minimums puissent être respectés et de privilégier les postes IH DEL aux tâches complémentaires (AQ, HSE, matériel ...).

❖ Distribution de vêtements chauds en collecte :

Le siège n'a pas accepté l'investissement conséquent que représente l'achat de doudounes pour l'ensemble du personnel de collecte.

La CFDT rappelle qu'en cas de température trop basse, les salariés peuvent faire jouer leur droit de retrait.

Michel Jeanne précise que les salles de collecte devraient être chauffées à 19°C...

Les élus rappellent des situations où la température était bien plus basse.

❖ La CFDT demande à la direction de mettre en place une prestation de service « Assistante sociale » auprès des salariés sous forme de permanence avec une fréquence fixe. Ce service est déjà proposé dans d'autres régions.



Points principaux du CSE Central

📍 Alerte économique :

L'EFS n'est pas en mesure de présenter un budget prévisionnel pour 2023 sans une aide de nos tutelles.

La revalorisation du tarif des PSL de 3,3% en 2022 n'a pas été suffisante pour financer les augmentations salariales car les cessions des CGR ont diminué de 4%, ainsi que les cessions de plasmas pour fractionnement qui ont diminué de 11%.

De plus, la reprise des activités du « CNRGS/DEF » pèsent sur le budget de l'EFS.

A cela s'ajoute la réclamation des pénalités pour les volumes de plasma qui n'ont pas été fournis au LFB pour un montant d'environ 2 millions d'euros.

La réserve en trésorerie de l'EFS est très faible.

Comme l'a dit le Président TOUJAS, l'EFS a besoin de financement mais pas d'économie.

En résumé, à ce jour, **l'EFS n'a pas de budget pour fonctionner pour l'année 2023.**

Sans solution financière des tutelles, l'EFS sera dans l'obligation d'arrêter certaines activités.

C'est pour ça qu'à la CFDT, nous continuons d'alerter les députés et les sénateurs, pour qu'ils fassent pression sur le gouvernement. Les donateurs et les associations de malades sont derrière nous pour appuyer nos demandes.

SITE INTERNET CFDT DE L'EFS

La CFDT vous propose son nouveau site internet : **cfdt-efs.fr**

*Vous pouvez aussi
scanner
le QR code ci-contre*



**Vous y trouverez les informations régionales et nationale CFDT,
le résumé de nos accords et des liens vers les sites utiles
aux salariés de l'EFS.**

**Délégué Syndical Central
CFDT**

**Benoît
LEMERCIER
06 31 52 83 77**



**Délégués Syndicaux Régionaux
CFDT**

**Xavier
JACOB
06 71 57 98 34**

**Dominique
NOIRAULT
06 60 48 91 51**



L'ADHÉSION c'est SERVICES compris !

Être adhérent-e à la CFDT, c'est aussi avoir accès
à tous les services inclus dans le prix de mon adhésion...

RÉPONSES À LA CARTE

SERVICE À L'ADHÉRENT

Une question ? Parce que je suis adhérent, je peux à tout moment avoir une réponse, y compris sur les sujets qui concernent ma vie privée (logement, allocations, etc).

La plateforme d'aide à la recherche d'emploi, de stage et de reconversion professionnelle.



PETITES ANNONCES

Bénéficiez gratuitement du service de petites annonces en ligne sur l'Espace adhérents CFDT ou dans Cfdt Magazine.

Avantages & moi

La billetterie loisirs et culture à tarifs réduits pour les salariés adhérents des petites entreprises et du particulier employeur.

MaFormation Cfdt:

en 1 clic !

Notre plateforme multimodale d'e-learning est accessible via l'espace adhérent. Tout adhérent dispose d'un droit à la formation syndicale de 12 jours/an.

CNAS

CAISSE NATIONALE D'ACTION SYNDICALE

SOUTIEN JURIDIQUE Vous n'êtes plus seul face à votre employeur, un défenseur syndical agréé ou un avocat vous représente.

LA PRESTATION GRÈVE La CFDT est la seule à proposer à ses adhérents une caisse de grève qui indemnise leur perte de revenus en cas de grève.

L'ASSURANCE "VIE SYNDICALE" Couvre les adhérents en cas de dommage corporel à l'occasion de leur activité syndicale.

L'ASSURANCE "VIE PROFESSIONNELLE" Prend en charge les frais de défense en cas de mise en cause par un tiers dans l'exercice de sa profession, si l'employeur refuse d'assurer la défense de son salarié.

*Services actifs à partir de 6 mois de cotisation.



Cfdt:

PARTAGE
DE TOIT

Pour louer une chambre chez l'habitant à un coût inférieur au marché immobilier local.

... et encore d'autres services, publications,
accès internet réservés à découvrir
dans votre livret d'accueil CFDT ! (www.CFDT.fr/bienvenue)

CFDT.FR

En plus, ma cotisation bénéficie d'un crédit d'impôt de 66%
ou est déductible de mes frais réels !